Papers

Politique de confidentialité

Papers App Ltd · papers.mt · Version du 24 novembre 2026

Article 1 — Responsable du traitement et rôles

1.1. La présente politique explique comment **Papers App Ltd**, société de droit maltais immatriculée sous le numéro C 112488, dont le siège est situé Soho The Strand, Fawwara Building, Unit S099, Triq l-Imsida, Gzira GZR 1401, Malte (« **Papers** »), traite les données personnelles des utilisateurs de la Plateforme et des Clients, au sens des Conditions générales. Elle est établie conformément au règlement (UE) 2016/679 (« **RGPD** ») et au *Data Protection Act* maltais (Cap. 586).

1.2. Contact pour toute question relative aux données personnelles : privacy@papers.ad.

1.3. Rôles. Papers agit :

- comme **responsable du traitement** pour la gestion des comptes, des commandes, de la facturation, de la relation client, de la prospection et de la sécurité de la Plateforme ;
- comme **responsable du traitement** pour la vérification d'identité des Clients et des personnes associées à la société, qu'il réalise directement ; le résultat et les pièces sont ensuite transmis au Partenaire agréé pour ses propres obligations anti-blanchiment ;
- comme sous-traitant de la société cliente, aux côtés du Cabinet comptable partenaire, pour les données contenues dans sa comptabilité (salariés, clients, fournisseurs), qu'il héberge dans le logiciel comptable de la Plateforme, dans les conditions de l'article 13.2 des Conditions générales.

Les Partenaires agréés, prestataires de services aux sociétés (*company service providers*) agréés par la MFSA, traitent les données qui leur sont transmises en qualité de responsables du traitement distincts, notamment pour leurs propres obligations anti-blanchiment.

Le Cabinet comptable partenaire, cabinet indépendant enregistré auprès de l'Accountancy Board de Malte, tient la comptabilité des sociétés clientes qui souscrivent l'abonnement. Il agit en qualité de sous-traitant de la société cliente et de responsable du traitement distinct pour ses propres obligations professionnelles et de lutte contre le blanchiment.

Article 2 — Données traitées, finalités et bases légales

Créer et gérer le compte, exécuter les commandes, transmettre le dossier au Partenaire agréé
Données : identité, coordonnées, informations sur la société en création (associés, dirigeants, capital, objet).
Base légale : exécution du contrat (art. 6.1.b RGPD).

Collecter les pièces d'identité et informations requises par le Partenaire agréé (KYC)
Données : pièce d'identité, justificatif de domicile, bénéficiaires effectifs, origine des fonds.
Base légale : exécution du contrat (art. 6.1.b) et intérêt légitime de Papers à prévenir la fraude et l'usurpation d'identité (art. 6.1.f).

Vérifier l'identité par reconnaissance faciale (Didit)
Données : image du visage, test de vivacité, gabarit biométrique.
Base légale : consentement explicite (art. 9.2.a), avec une alternative par appel vidéo (article 3).

Facturer, encaisser, tenir la comptabilité de Papers
Données : identité, coordonnées, données de facturation et de paiement.
Base légale : obligation légale (art. 6.1.c) et exécution du contrat.

Tenir la comptabilité de la société cliente (abonnement)
Données : pièces comptables et données qu'elles contiennent.
Base légale : le Cabinet comptable partenaire et Papers agissent comme sous-traitants de la société cliente (art. 28).

Répondre aux demandes (courriel, chat, WhatsApp, visioconférence)
Données : contenu des échanges, coordonnées.
Base légale : exécution du contrat ou intérêt légitime à répondre aux prospects.

Prospection par courriel auprès des Clients professionnels
Données : nom, courriel professionnel, société.
Base légale : intérêt légitime, avec possibilité de s'y opposer à tout moment.

Prospection auprès des particuliers et des non-clients
Données : nom, courriel.
Base légale : consentement (art. 6.1.a).

Publicité ciblée et mesure des campagnes (Google Ads, Meta Pixel)
Données : identifiants en ligne, données de navigation.
Base légale : consentement recueilli par le bandeau cookies.

Mesure d'audience (Google Analytics 4)
Données : pages vues, clics sur les boutons principaux, envoi du formulaire de contact et réservation d'un appel, identifiants en ligne (cookies _ga et _ga_*), données techniques de navigation.
Base légale : consentement recueilli par le bandeau cookies (art. 6.1.a).

Sécuriser la Plateforme, prévenir la fraude et l'usurpation d'identité, défendre les droits de Papers
Données : journaux de connexion, adresse IP, historique du compte.
Base légale : intérêt légitime (art. 6.1.f).

Les données signalées comme obligatoires dans les formulaires sont nécessaires à l'exécution du Service : sans elles, le dossier ne peut pas être transmis au Partenaire agréé.

Article 3 — Vérification d'identité et données biométriques

3.1. Pour vérifier l'identité des Clients et des personnes associées à la société, Papers utilise la solution de Didit (didit.me), qui agit en qualité de sous-traitant de Papers. Didit compare une photo de la pièce d'identité avec une image du visage et un test de vivacité.

3.2. Ce contrôle implique le traitement de données biométriques. Il n'a lieu qu'avec le consentement explicite de la personne concernée, recueilli au moment de la vérification. Ce consentement peut être retiré à tout moment, sans effet sur la licéité des traitements antérieurs.

3.3. Alternative sans biométrie. La personne qui ne souhaite pas recourir à la reconnaissance faciale peut faire vérifier son identité par un appel vidéo avec un membre de l'équipe de Papers, au cours duquel elle présente sa pièce d'identité. L'appel n'est pas enregistré. Ce choix peut allonger le délai de traitement du dossier mais n'empêche pas la fourniture du Service.

3.4. Conservation. Les images du visage et gabarits biométriques sont supprimés par Didit dans un délai de trente (30) jours après la vérification. Seuls le résultat de la vérification et la copie de la pièce d'identité sont conservés et transmis au Partenaire agréé.

3.5. Décision automatisée. Lorsque la vérification automatique échoue, aucun refus n'est prononcé sans réexamen par un membre de l'équipe de Papers ou du Partenaire agréé. La personne concernée peut présenter ses observations et demander une intervention humaine.

Article 4 — Destinataires des données

Papers ne vend aucune donnée personnelle. Les données sont communiquées, dans la limite de ce qui est nécessaire, aux destinataires suivants :

- **Partenaires agréés** (prestataires de services aux sociétés agréés par la MFSA) — responsables distincts. Données : dossier de création, pièces KYC, résultat de la vérification d'identité.
- **Papers Andorra SL** (Andorre), qui propose un service équivalent en Andorre — responsable distinct. Données des clients andorrans qui créent une société à Malte, échangées pour faciliter leur dossier.
- **Didit** — sous-traitant. Données : pièce d'identité, image du visage, test de vivacité.
- **Cabinet comptable partenaire**, enregistré auprès de l'Accountancy Board de Malte — sous-traitant de la société cliente et responsable distinct pour ses obligations professionnelles. Données : pièces comptables et données qu'elles contiennent, identité des dirigeants et associés.
- **BlackCat Traffic Ltd**, agence de marketing digital — sous-traitant. Données : données saisies dans les formulaires des pages d'atterrissage (nom, coordonnées, projet) et données de campagne.
- **Vercel (hébergement du site), Stripe, Intercom, Slack, Zoom, WhatsApp (Meta)** — sous-traitants ou responsables distincts selon le service. Données : données de compte, de paiement et contenu des échanges.
- **Google et Meta** — responsables conjoints pour la collecte via les traceurs publicitaires. Données : identifiants en ligne, avec consentement.
- **Google Ireland Ltd (Google Analytics 4)**, sous-traitant pour la mesure d'audience. Données : identifiants en ligne et données de navigation, avec consentement.
- **Banques et établissements de paiement, dont Revolut Ltd** — responsables distincts. Données nécessaires à l'ouverture d'un compte, à la demande du Client.
- **Bailleur du bureau de domiciliation** — responsable distinct. Données : identité du Client et de la société, coordonnées, données du contrat de location.
- **Malta Business Registry, MFSA, FIAU et autres autorités** — destinataires légaux. Données exigées par la loi ou par les formalités.

Les informations déposées auprès du Malta Business Registry (nom, nationalité, adresse des associés, administrateurs et secrétaire) figurent au registre public des sociétés. Les données relatives aux bénéficiaires effectifs sont accessibles dans les conditions prévues par la loi maltaise.

Article 5 — Transferts hors de l'Union européenne

5.1. Andorre. Les transferts vers Papers Andorra SL bénéficient de la décision d'adéquation de la Commission européenne relative à l'Andorre (décision 2010/625/UE).

5.2. États-Unis et autres pays. Certains prestataires (notamment Google, Meta, Intercom et Vercel) peuvent traiter des données hors de l'Union européenne. Ces transferts sont encadrés par le *EU-U.S. Data Privacy Framework* lorsque le prestataire y est certifié, ou à défaut par les clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne. Une copie des garanties applicables peut être obtenue à l'adresse indiquée à l'article 1.2.

Article 6 — Durées de conservation

Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à chaque finalité, puis supprimées ou anonymisées.

- **Compte et dossier du Client** : durée de la relation contractuelle, puis 5 ans à compter de sa fin, pour la défense des droits de Papers.
- **Pièces KYC transmises au Partenaire agréé** : 5 ans à compter de la fin de la relation d'affaires, alignés sur la durée imposée aux Partenaires agréés par la réglementation anti-blanchiment ; jusqu'à 10 ans si le Partenaire agréé le justifie.
- **Images du visage et gabarits biométriques** : 30 jours à compter de la vérification d'identité.
- **Factures et pièces comptables de Papers** : 10 ans à compter de la clôture de l'exercice (*Companies Act*, Cap. 386), ce qui couvre les 9 ans de l'*Income Tax Management Act* (Cap. 372) et les 6 ans du *VAT Act* (Cap. 406).
- **Comptabilité de la société cliente** : durée de l'abonnement, puis restitution à la société et suppression dans les 3 mois suivant la fin de l'abonnement.
- **Compte créé sans commande** : 3 ans à compter de la dernière connexion.
- **Prospects** : 3 ans à compter du dernier contact émanant du prospect.
- **Traceurs publicitaires et choix exprimé dans le bandeau** : 13 mois au plus à compter du dépôt du traceur ou du choix.
- **Mesure d'audience (Google Analytics 4)** : cookies _ga et _ga_* conservés 13 mois au plus ; données de mesure conservées 14 mois dans Google Analytics.
- **Journaux de connexion** : 12 mois à compter de la connexion.

Article 7 — Droits des personnes concernées

7.1. Toute personne concernée dispose des droits suivants sur ses données :

- droit d'accès, de rectification et d'effacement ;
- droit à la limitation du traitement ;
- droit à la portabilité des données fournies, lorsque le traitement repose sur le contrat ou le consentement ;
- droit d'opposition aux traitements fondés sur l'intérêt légitime ;
- droit de s'opposer à tout moment, sans motif, à la prospection, y compris au profilage qui y est lié ;
- droit de retirer son consentement à tout moment ;

- droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé (article 3.5).

7.2. Ces droits s'exercent par courriel à privacy@papers.ad. Papers répond dans un délai d'un (1) mois, prolongeable de deux (2) mois pour les demandes complexes, et peut demander un justificatif d'identité en cas de doute raisonnable.

7.3. Certaines données ne peuvent pas être effacées avant la fin de leur durée de conservation légale, notamment les pièces KYC et les pièces comptables (article 6). Pour les données détenues par un Partenaire agréé en qualité de responsable distinct, Papers transmet la demande à ce dernier.

Article 8 — Cookies et traceurs

8.1. Les traceurs publicitaires (Google Ads, Meta Pixel) ne sont déposés qu'avec le consentement de l'utilisateur, recueilli par le bandeau affiché lors de sa première visite, conformément aux *Processing of Personal Data (Electronic Communications Sector) Regulations* (S.L. 586.01). Ce choix peut être modifié à tout moment via le lien « Gérer les cookies » en bas de page.

8.2. La mesure d'audience est réalisée avec Google Analytics 4, fourni par Google Ireland Ltd, qui agit en qualité de sous-traitant de Papers. Elle repose sur le consentement de l'utilisateur, appliqué avec le mode Consentement de Google (Consent Mode v2) : aucun cookie de mesure n'est déposé avant ce consentement, et sans accord Google ne reçoit que des signaux anonymes sans cookie. Les cookies _ga et _ga_* sont conservés 13 mois au plus et les données de mesure 14 mois. Aucune information saisie dans les formulaires (nom, e-mail, téléphone, message) n'est transmise à Google. Google peut traiter ces données hors de l'Union européenne, avec les garanties prévues à l'article 5.2 (EU-U.S. Data Privacy Framework ou clauses contractuelles types).

8.3. Le détail des traceurs utilisés figure dans la Politique des cookies, accessible depuis le lien suivant : https://papers.mt/legal/cookies/.

8.4. Le site utilise aussi Vercel Web Analytics, fourni par Vercel Inc., pour compter les pages vues de façon anonyme et agrégée. Cet outil ne dépose aucun cookie et ne collecte aucune donnée personnelle, il fonctionne donc sans consentement préalable.

Article 9 — Données de tiers saisies par le Client

Le Client qui saisit sur la Plateforme les données d'autres personnes (associés, administrateurs, secrétaire, bénéficiaires effectifs) déclare être autorisé à le faire. Il s'engage à les informer de ce traitement et à leur communiquer la présente politique, conformément à l'article 9.4 des Conditions générales. Ces personnes disposent des mêmes droits que le Client.

Article 10 — Sécurité

Papers met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées au risque : chiffrement des données en transit et au repos, contrôle et journalisation des accès, authentification renforcée des comptes internes, hébergement au sein de l'Union européenne, et engagements de confidentialité du personnel et des sous-traitants. En cas de violation de données présentant un risque élevé, les personnes concernées sont informées dans les meilleurs délais.

Article 11 — Réclamations et modifications

11.1. Toute personne concernée peut introduire une réclamation auprès de l'Information and Data Protection Commissioner (IDPC), Floor 2, Airways House, Triq Il-Kbira, Tas-Sliema SLM 1549, Malte — idpc.org.mt ou auprès de l'autorité de contrôle de son État de résidence.

11.2. Papers peut modifier la présente politique. Toute modification substantielle est portée à la connaissance des Clients par courriel ou par un avis sur la Plateforme avant son entrée en vigueur.

Dernière mise à jour : 24 novembre 2026